



Communiqué de presse du 22 janvier 2013

UN SCOT ÇA VA, DEUX SCOT BONJOUR LES DEGATS

Verberie, 9 janvier 2013, 20h

En pleine enquête publique sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la Basse-Automne et de la Plaine d'Estrées, qui réintroduit le projet de centrale à gaz à Verberie malgré les décisions de justice, réunion publique organisée par le commissaire enquêteur à la demande de huit associations, en raison de l'absence flagrante de concertation pendant l'élaboration du projet...

Deux acteurs à la table des élus : M. **Marcel Fouet**, maire de Chevrières, et M. **Patrick Floury**, maire de Verberie, respectivement président et 1^{er} vice-président du syndicat mixte (SмбаPE) porteur du SCOT.

Retour sur une leçon, dont chacun dans l'assistance est sorti avec un goût amer : ce que nous ne voulons plus jamais voir chez des personnes à qui nous avons confié un mandat électif.

MENSONGES, PROVOCATIONS, MEPRIS DU PUBLIC, IRRESPONSABILITE **Un festival !**

FLORILEGE

- La salle : expliquez-nous comment vous avez pu nous mener à un tel fiasco : 8 ans pour faire un SCOT, déjà refusé par le préfet en 2008, et qu'il vous demande à nouveau de suspendre en 2012

CONFUSION TOTALE
1 ou 2 SCOT ?

Le président Fouet : "nous ne sommes pas au 2^{ème} SCOT mais simplement au 1^{er} toujours, le premier SCOT que nous avons fait en 2008,... nous avons souhaité avoir l'avis des services de l'Etat...mais les réponses nous les avons eues de la part de M. le Préfet en juillet 2010. Comme vous voyez on a mis que 2 ans pour faire le SCOT"



La vérité : le 23 juillet 2008 le Préfet retoque le 1^{er} projet par ce courrier adressé au président Fouet : « vous m'avez transmis pour avis le projet de schéma de cohérence territoriale de la Basse-Automne Plaine d'Estrées arrêté [c'est-à-dire validé par les élus] le 20 février 2008. Après analyse, j'ai l'honneur de vous faire connaître que celui-ci recueille un avis défavorable des services de l'état »

ENORME
MENSONGE

Le président Fouet : « Le SCOT n'a jamais été arrêté. C'est faux ! Je me porte en faux contre cette affirmation, le SCOT de 2008 n'a jamais été arrêté ! Trouvez-moi une délibération et un vote, je ne peux pas vous laisser dire ça, c'est faux ! »



Aucun problème. Nous avons trouvé la délibération. Elle est dans les registres du syndicat mixte présidé par M. Fouet, en date du 20 février 2008, et signée par lui-même : « Le Conseil Syndical, à l'unanimité, ARRETE le projet de schéma de cohérence territoriale »

- Pour élaborer un SCOT, il faut en général 3 ou 4 ans, ce qui coûte 3 à 400.000 euros pour un territoire comme le notre¹. C'est pourquoi la salle demande au président Fouet combien a coûté le SCOT depuis 2005.

MENSONGE

Le président Fouet, après hésitations, sur demande insistante de la salle : « Je pense un peu plus de 200.000 euros »



Le 17 janvier, les associations sont allées prendre connaissance des comptes du syndicat mixte, dont les statuts précisent bien qu'il est entièrement dédié au SCOT. Nous avons trouvé qu'à la création du syndicat mixte en 2005, le budget prévu total était de 182.000 €

Mais la réalité des dépenses, année par année, est tout autre :

fin 2012, l'élaboration du Scot a déjà atteint
le coût de 700.000 €

Argent public

Sans compter les 490.000 € à venir d'une étude sur l'eau

¹ Source : ETD (Centre de Ressources du Développement Territorial)

- **L'avis de la Région Picardie sur leur projet de SCOT ?** MM Fouet et Flourey soutiennent mordicus devant une salle ébahie que cet avis est favorable.

La réalité

La Région a voté à la majorité un avis concluant sur un constat d'« insuffisances », « incohérences », « incompatibilités », sans jamais donner un avis favorable. Le projet de centrale est rejeté car « incompatible avec la nécessité de préservation du continuum écologique et de maintien d'une qualité paysagère »

- Soudain - pourquoi ? - M.Flourey, pérorer et prétend s'être battu « **très seul** » contre l'ancienne décharge industrielle de Néry-Saintines

UN MAIRE INSULTANT

Une vraie **PROVOCATION** et une **INSULTE** pour tous les adhérents, nombreux dans la salle, de l'Association des Riverains, qui se battent depuis des années, **sans aucune aide de M. Flourey**, que personne n'a jamais vu dans les réunions de la commission de suivi de la décharge, alors qu'il était systématiquement invité, et alors qu'une contamination du captage d'eau potable de Verberie est la première menace de cette pollution.



DES DIALOGUES SURREALISTES

La centrale ? Elle leur est imposée par l'Etat bien sur. Et M. Fouet voudrait bien l'enlever, mais il ne peut pas, car il y a des recours juridiques en cours.

La salle : « mais ce sont les recours de M.Flourey ! C'est lui qui conteste les décisions de justice ! Il suffit qu'il enlève ses recours »

IRRESPONSABILITE

Pour M .Flourey, il n'est pas de sa responsabilité de maire de s'assurer que les projets qu'il présente sont solides et durables au plan économique(*) : « **ce serait de l'inquisition !** » hurle-t-il.

(*) en Europe les centrales au gaz ferment les unes après les autres

IGNORANCE

Le président du SMBAPE se vante d'avoir fait une étude sur les émissions de gaz à effet de serre du territoire, mais ne sait pas combien ça fait : « *le dossier est consultable...* »

La salle, qui connaît mieux le dossier que M. Fouet, donne la réponse : 121.000 tonnes, et rappelle que la centrale, ce serait 2.600.000 tonnes

AVEUX NAÏFS

Combien ont couté à la commune de Verberie les études du cabinet Astrance, qui sans avoir mis les pieds sur le terrain, a affirmé que la centrale n'aurait pas d'impact sur les continuités écologiques ?

Patrick Flourey : « *Je vais vous le dire* »

La salle : « Combien ? »

Patrick Flourey, triomphant, mais tombé dans le piège : « *rien, c'est Direct Energie qui les a payées !* »

On comprend tout.....

TOUJOURS DES AVEUX

Pourquoi les continuités écologiques de Verberie ont-elles disparu des cartes dans le dossier final, malgré le rappel à l'ordre de la Direction Régionale de l'Environnement ?

M. Fouet : « *J'en suis désolé mais c'est quand même les élus qui choisissent la carte !* »

Tiens donc ? Nous pensions naïvement que les cartes devaient refléter la réalité...

Avec l'accord du commissaire-enquêteur, la soirée a bénéficié d'un enregistrement vidéo intégral.

Par leur comportement ce soir là, ces deux personnages ont considérablement rabaissé la fonction d'élu local aux yeux de l'assistance. Nous voulons croire que les élus, présents dans la salle, qui ont voté à leur côté pour ce SCOT, auront enfin ouvert les yeux. Qu'ils comprendront qu'en continuant à leur apporter leur soutien, c'est leur propre image qu'ils mettent en jeu auprès du public.



Franck Deboise

Président de Pas de Centrale en Basse-Automne